

## COMPTE-RENDU

### Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) du 18 décembre 2024

**Présents :** Mme BIDEL (maire), Mme BERGERAT (Secrétaire de mairie), M. CASTEL (GEOSTRATYS), Mme GIRARD (SAGE Croult Enghien-Vieille Mer), M. LOUP (France Nature Environnement 95), M. VAN LIEFFERINGE (SIAH), M. AMBLARD (CD 95).

**Excusés :** DDT 95, CARPF

**Rappel :** la révision allégée du PLU porte sur l'extension du CSDU VEOLIA.

#### **Pour le SAGE :**

Les zones humides et les aléas de ruissellement sont évoqués dans le rapport. Néanmoins, des cartes spécifiques du SAGE concernant les zones humides et les aléas de ruissellement (en cours DDT 95) seront intégrées dans le rapport de présentation.

#### **Pour le SIAH :**

L'avis sur la gestion des eaux pluviales/usées est en attente de l'examen du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) de l'extension du CSDU déposé en octobre 2024. La gestion actuelle des eaux pluviales et des lixiviats est réglementée dans les arrêtés préfectoraux d'exploitation de 2006 et 2007. Ces prescriptions seront reconduites, voire renforcées dans le cadre de l'extension du CSDU.

#### **Pour FNE :**

La question principale concerne la durée de l'exploitation du site autorisé par arrêtés préfectoraux successifs depuis la fin des années 60 (REP puis Véolia). La baisse des volumes des déchets enfouis devrait limiter les extensions du site. Le projet actuel prévoit 30 ans d'exploitation avec la remise en état du site à vocation agricole et naturelle.

L'avis défavorable de la Chambre d'Agriculture 95 est évoqué et porte sur la remise en état totale en secteur agricole.

#### **Pour le CD 95 :**

Un résumé non technique est demandé, il a déjà été réalisé et sera transmis directement par mail.